



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

DRIEA-IF

Service  
Sécurité des  
Transports

Observatoire  
Départemental  
de Sécurité  
Routière

Seine-St-Denis

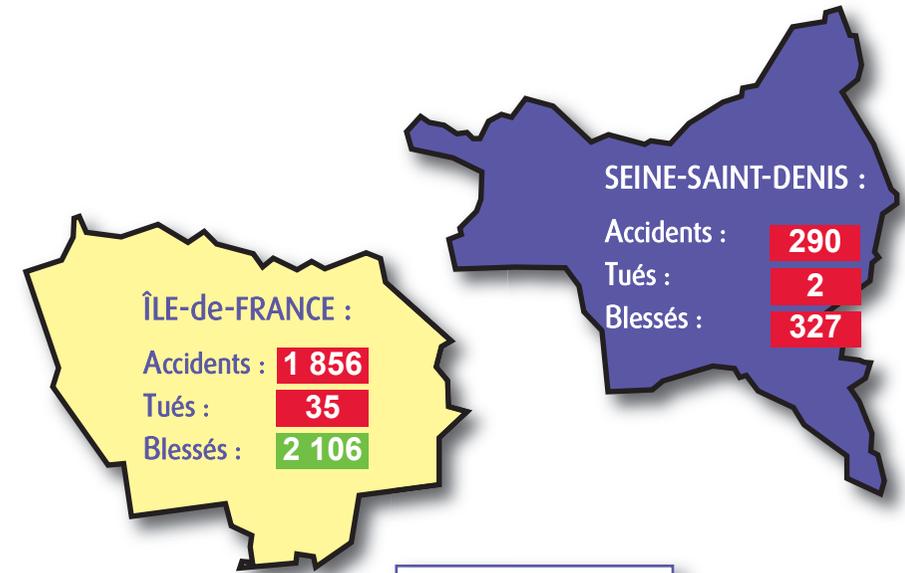
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

# L'accidentalité routière dans la Seine-Saint-Denis

## Baromètre du mois d'octobre 2018

Données provisoires  
(issues des remontées rapides et bilans consolidés)  
comparées aux données définitives de 2017

PARIS, le 19 novembre 2018



en diminution

en augmentation

pas d'évolution

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont blessés hospitalisés (estimation)
Octobre 2018 (provisoires rapides)	<b>290</b>	<b>2</b>	<b>327</b>	<b>128*</b>
Octobre 2017 (chiffres définitifs)	<b>261</b>	<b>2</b>	<b>313</b>	<b>47</b>
Différences 2018 / 2017	<b>+ 29</b>	<b>0</b>	<b>+ 14</b>	<b>+ 81</b>
Évolutions 2018 / 2017	<b>+ 11,1 %</b>	<b>0 %</b>	<b>+ 4,5 %</b>	<b>+ 172,3 %</b>
Évolutions "Île-de-France" 2018 / 2017	<b>+ 4,7 %</b>	<b>+ 94,4 %</b>	<b>- 0,9 %</b>	<b>+ 2,7 %</b>
Évolutions "France" 2018 / 2017	<b>+ 5,5 %</b>	<b>- 13,8 %</b>	<b>+ 6,6 %</b>	<b>- 22,1 %</b>

\* Nombre de blessés hospitalisés estimé par l'application d'un coefficient 0,39 au nombre de blessés.

### Accidents mortels du mois : 2 personnes tuées en octobre 2018.

Le 04 octobre 2018 à 23h00, un piéton est décédé sur l'autoroute A104 à Villepinte. Les circonstances de l'accident restent à déterminer dans la mesure où le piéton aurait été percuté par une voiture sur l'autoroute après s'être jeté du pont de Villepinte.

Le 29 octobre 2018 à 14h00, au 24 boulevard Foch à Epinay-sur-Seine, une collision s'est produite entre une moto et une voiture alors que cette dernière sortait d'un parking et s'engageait sur le boulevard.

Le conducteur de la moto est décédé malgré l'intervention des services de secours.

Usagers tués en 2018	0	15	18	25	45	65	Âge indéterminé	Total 2018	Part en %
	14 ans	17 ans	24 ans	44 ans	64 ans	et plus			
				2	1	2		5	21 %
						1		1	4 %
		1	3	5	1			10	42 %
			3	2	2			7	29 %
					1			1	4 %
Autres usagers									
Total 2018		1	6	9	5	3		24	
Part (en %)		4 %	25 %	37 %	21 %	13 %			100 %

## Bilan de l'année 2018

	Janvier (données consolidées)	Février (données consolidées)	Mars (données consolidées)	Avril (données consolidées)	Mai (données consolidées)	Juin (données consolidées)	Juillet (données consolidées)	Août (données consolidées)	Septembre (remontées rapides)	Octobre (remontées rapides)	Novembre	Décembre	Cumul 2018	Cumul 2017	Différence 2018 / 2017	Evolution 2018 / 2017	Evolution Île-de-France 2018 / 2017
Accidents	240	171	174	263	267	261	277	150	260	290			2 353	2 381	- 28	- 1,2 %	- 3,9 %
Tués	4	1	1	0	4	2	4	2	4	2			24	17	+ 7	+ 41,2 %	-
Blessés	276	193	211	319	283	247	303	183	307	327			2 649	2 902	- 253	- 8,7 %	- 6,6 %
Blessés hospitalisés	108*	75*	82*	124*	110*	96*	118*	71*	120*	128*			1 032*	810*	+ 222	+ 27,4 %	- 5,4 %

\* Nombre de blessés hospitalisés 2018 estimé par l'application d'un coefficient 0,39 au nombre de blessés.

## Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont BH (estimation)
Novembre 2017 / Octobre 2018	2 903	30	3 325	1 221*
Novembre 2016 / Octobre 2017	2 917	24	3 535	1 026
Différences 2018 / 2017	- 14	+ 6	- 210	+ 195
Évolutions 2018 / 2017	- 0,5 %	+ 25 %	- 5,9 %	+ 19 %
Évolutions "Île-de-France" 2018 / 2017	- 3,7 %	+ 2,9 %	- 6,2 %	- 6,7 %
Évolutions "France" 2018 / 2017	- 4,3 %	- 6,5 %	- 4,2 %	- 18,6 %

**AVERTISSEMENT :** les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivies par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins consolidées que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimennale équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1<sup>er</sup> semestre).

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement  
et de l'Aménagement d'Île-de-France  
21/23 rue Miollis  
75732 PARIS cedex 15  
téléphone : 01 40 61 80 80 - télécopie : 01 40 61 85 85

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement  
et de l'Aménagement d'Île-de-France

[www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)